



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-cinquième session

Rome, 26-30 septembre 2016

Programme de travail pluriannuel du Comité

Résumé

Le présent document fait le point sur le Programme de travail pluriannuel du Comité de l'agriculture 2014-2017 et sur le projet de Programme de travail pluriannuel du Comité de l'agriculture 2016-2019. Les premiers programmes de travail pluriannuels, 2012-2015 et 2014-2017, ont été élaborés par le Bureau et adoptés lors des vingt-troisième et vingt-quatrième sessions du Comité.

Le Programme de travail pluriannuel actuel du Comité de l'agriculture tient compte des indications du Comité et il devrait constituer une base solide pour guider ses travaux durant la période 2016-2019.

Le présent document est conçu comme un plan à horizon mobile qui contient une description des méthodes de travail du Comité et reprend la présentation mise au point par le Comité en 2012.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- 1) examiner le présent rapport intérimaire sur le Programme de travail pluriannuel du Comité de l'agriculture pour 2014-2017, compte tenu de ses objectifs généraux et de son mandat, et formuler des recommandations concernant les améliorations restant à apporter;
- 2) examiner et approuver le projet de Programme de travail pluriannuel pour 2016-2019, qui figure dans l'annexe au présent document. Le Conseil voudra peut-être prendre note des changements qu'il est suggéré d'apporter au Programme de travail pluriannuel, aux fins d'amélioration par rapport à la version présentée à sa précédente session; les changements sont indiqués *en lettres italiques soulignées*.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au

Président du Comité de l'agriculture

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr242

I. Historique

1. À sa vingt-troisième session (21-25 mai 2012), le Comité a examiné, modifié et approuvé son projet de Programme de travail pluriannuel pour 2012-2015. Il a ensuite adopté, à sa vingt-quatrième session (29 septembre-3 octobre 2014), son deuxième Programme de travail pluriannuel, sous la forme d'un plan à horizon mobile, pour 2014-2017. Le Programme de travail pluriannuel du Comité de l'agriculture a été élaboré conformément aux recommandations énoncées dans les actions 2.70 à 2.72 du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO. Par ailleurs, le Programme de travail, de même que le calendrier de présentation des rapports intérimaires aux organes directeurs, respectent la périodicité prévue dans le Plan d'action immédiate.
2. Comme souligné par le Comité, ses deux premiers Programmes de travail pluriannuels ont constitué une étape importante sur la voie d'une efficacité et d'une transparence accrues. Ils ont guidé les travaux du Comité et du Secrétariat au cours des quatre années écoulées. Le Secrétariat a présenté à intervalles réguliers des rapports intérimaires au Bureau, au Comité et au Conseil.
3. À sa vingt-quatrième session, le Comité a examiné la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et, en s'appuyant sur un rapport intérimaire détaillé, il a donné des indications pour l'élaboration du programme suivant, en soulignant les possibilités d'amélioration pour en faire un document plus stratégique et davantage tourné vers l'avenir, favorisant la collaboration entre les comités techniques et les conférences régionales de la FAO.
4. À la suite de l'examen des recommandations émanant de l'Évaluation indépendante des organes directeurs de la FAO, la Conférence a souligné à sa trente-neuvième session que *«les programmes de travail pluriannuels des comités techniques et des conférences régionales pourraient permettre d'assurer une certaine continuité, une planification à plus long terme et une responsabilisation accrue si leurs possibilités étaient pleinement exploitées»*¹.
5. Le document actuel tient compte des indications du Comité, du Conseil et de la Conférence et devrait constituer une base solide pour guider les travaux du Comité durant la période 2016-2019.

II. Rapport intérimaire sur le Programme de travail pluriannuel: résultats pour 2014-2016

A. Stratégie, établissement de priorités et planification budgétaire

6. Les décisions et recommandations adoptées à la vingt-quatrième session du Comité de l'agriculture, qui constituent une base solide sur laquelle fonder la stratégie, les priorités et le budget de l'Organisation, ont été examinées, révisées et adoptées par le Conseil, à sa cent cinquantième session, et par la Conférence, à sa trente-neuvième session.
7. Le Comité a examiné le nouveau Cadre stratégique de la FAO, les questions qui se posent à l'heure actuelle dans les domaines de **l'agriculture** (agriculture familiale, intensification de la production durable et systèmes alimentaires durables, stratégie de la FAO destinée à améliorer la sécurité sanitaire des aliments au plan mondial, Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial [SIPAM] et Commission internationale du riz), de **l'élevage** (Programme mondial pour un élevage durable, Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants), du **développement économique et social** (nouveaux éléments d'information pour le suivi des investissements dans l'agriculture) et de la **gestion des ressources naturelles** (rapport de la deuxième session de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, gouvernance des ressources en eau à l'appui

¹ C 2015/26 Rev.1, Recommandation 14

de l'agriculture et de la sécurité alimentaire), ainsi que les propositions d'amendements à apporter à son règlement intérieur.

8. Le Comité a organisé neuf manifestations parallèles en rapport avec les priorités et les questions d'actualité: 1) définition d'une vision commune sur une alimentation et une agriculture durables; 2) participation des Nations Unies à l'Exposition universelle 2015 à Milan; 3) la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable dans le Programme de développement pour l'après-2015; 4) Colloque international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition; 5) célébration du 50^e anniversaire de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires; 6) deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2); 7) Un grand pas vers l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'atténuation des effets du changement climatique: l'initiative sur l'agriculture de la Coalition pour le climat et l'air pur; 8) L'agriculture intelligente face au climat; 9) Épidémie d'Ebola: impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

9. Des progrès considérables ont été accomplis dans le renforcement de la collaboration entre les comités techniques de la FAO. Une réunion conjointe des bureaux des comités techniques, tenue en juin 2015, a formulé des recommandations concernant des activités conjointes futures et donné des indications pour renforcer encore la collaboration. La coordination a principalement débouché sur l'examen des objectifs de développement durable (ODD), de la stratégie institutionnelle de la FAO en matière de changement climatique et sur le suivi des conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) par les comités techniques lors de leurs sessions respectives, ainsi que sur la présentation du rapport «Situation des forêts du monde 2016: forêts et agriculture» (SOFO 2016), à la vingt-troisième session du Comité des forêts.

10. Les indicateurs et les objectifs ont été atteints et toutes les activités prévues ont été menées à bien. Le Secrétariat a rendu compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de la vingt-quatrième session du Comité par la FAO. Il a présenté son rapport au titre du point 14 de l'ordre du jour de la présente session du Comité (COAG/2016/12).

B. Conseils en matière de politique et de réglementation

11. Le Comité a présenté ses recommandations à la Conférence, y compris celles concernant les objectifs stratégiques, et celles-ci ont été approuvées sans réserve par la Conférence à sa trente-neuvième session.

C. Planification du travail

12. Les débats de la vingt-quatrième session du Comité de l'agriculture ont permis d'élaborer un rapport concis contenant des recommandations d'actions spécifiques à l'intention du Conseil et de la Conférence de la FAO.

13. Durant sa vingt-quatrième session, le Comité de l'agriculture a approuvé son Programme de travail pluriannuel pour 2014-2017. Le rapport intérimaire du Programme de travail pluriannuel pour 2012-2014 a été élaboré entre les sessions et présenté à la vingt-quatrième session du Comité, pour examen et recommandation.

14. Document à horizon mobile, le Programme de travail pluriannuel pour 2014-2017 a été présenté à la vingt-quatrième session du Comité de l'agriculture, pour examen et approbation. Le Programme de travail pluriannuel pour 2016-2019 est présenté pour approbation à la présente session du Comité.

15. L'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture a été élaboré par le Bureau, en étroite collaboration avec les pays, les groupes régionaux et le Secrétariat du Comité.

D. Méthodes de travail

16. Conformément au Programme de travail pluriannuel approuvé pour 2014-2017, le Bureau, composé de représentants des sept groupes régionaux, et le Président ont facilité l'organisation de quatre réunions intersessions ordinaires du Bureau, avec l'aide du Secrétariat. Par ailleurs, le Bureau a participé à une réunion conjointe des bureaux des comités techniques, durant laquelle les participants ont débattu du renforcement de leur collaboration. Deux des réunions du Bureau ont été consacrées à la préparation de l'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture.

ANNEXE 1 – Programme de travail pluriannuel du Comité de l'agriculture (2016-2019)

I. Objectifs généraux du Comité de l'agriculture

Le Comité de l'agriculture examine périodiquement, de manière sélective, les problèmes agricoles et nutritionnels et les évalue en vue d'une action concertée de la part des États Membres et de l'Organisation. Il donne des avis au Conseil sur l'ensemble du programme de travail à moyen et à long terme de l'Organisation dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, de l'alimentation, des ressources naturelles et de la nutrition, l'accent étant mis sur l'intégration de tous les aspects sociaux, techniques, économiques, institutionnels et structurels du développement agricole et rural en général². Il donne à la Conférence des avis fondés et des recommandations concrètes sur des questions de politique et de réglementation, dans les domaines relevant de son mandat.

II. Résultats pour 2016-2019

A. Stratégie, établissement de priorités et planification budgétaire

Résultat: L'Organisation s'appuie sur une stratégie claire et des priorités et programmes bien définis sur des questions intéressant le Comité, et la communauté internationale dans son ensemble reçoit des informations actualisées sur la situation mondiale, *les grandes tendances mondiales et les moteurs du changement* dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de l'alimentation et de la nutrition et de la gestion des ressources naturelles.

Indicateurs et objectifs:

- Les faits nouveaux *majeurs à l'échelle mondiale et régionale, y compris les grandes tendances mondiales et les moteurs du changement* dans les domaines relevant de son mandat, *sont mis en évidence, notamment par l'intermédiaire des conférences régionales et* dans le cadre des sessions ordinaires du Comité de l'agriculture.
- Les recommandations du Comité portant sur les aspects pertinents du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget figurent dans le rapport du Conseil.

Produits: Des recommandations claires, précises et consensuelles, *formulées par le Comité*, sur la stratégie, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation sont examinées favorablement par le Conseil et offrent à ce dernier une base solide sur laquelle fonder ses orientations et ses décisions.

Activités:

- Examiner la situation actuelle dans les domaines relevant de son mandat, y compris les questions revêtant une importance particulière pour les groupes régionaux et la communauté internationale.
- *Traiter les questions ayant un degré de priorité élevé et les problèmes émergents mis en évidence par les conférences régionales et d'autres organes de la FAO.*
- *Examiner les décisions et les recommandations émanant des autres organes directeurs et statutaires et des autres comités de la FAO.*
- Examiner la mise en œuvre du Programme de travail et budget dans les secteurs qui relèvent de la compétence du Comité.
- Formuler des recommandations claires, consensuelles, élaborées soigneusement et en temps opportun sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget dans les secteurs qui relèvent de la compétence du Comité.
- Organiser des événements parallèles en rapport avec la priorité ou l'actualité des questions à l'ordre du jour.

² Article XXXII, paragraphes 6 a) et b) des Textes fondamentaux.

- Examiner, au cours des sessions programmées, des questions revêtant une importance particulière.

Méthodes de travail

- Le Président assure une liaison permanente et efficace avec le Secrétariat.
- Le Secrétariat facilite les travaux intersessions du Bureau visant à sélectionner les questions revêtant une importance particulière à inscrire à l'ordre du jour du Comité.
- *Le Comité collabore avec d'autres organes directeurs (en particulier le Conseil et les comités techniques) et statutaires pertinents de la FAO.*

B. Avis sur les questions de politique et de réglementation

Résultat: Sur la base des recommandations du Comité, la FAO, par l'intermédiaire de sa Conférence, et en tenant compte des priorités régionales, donne des avis clairs, pertinents et utiles sur les principales questions de politique et de réglementation se posant aux niveaux mondial et régional et dans les États Membres, dans ses domaines de compétence.

Indicateurs et objectifs:

- Les États Membres bénéficient des délibérations du Comité de l'agriculture et mettent à profit les avis et recommandations formulés dans les rapports de la FAO pour orienter leurs activités et leurs politiques aux niveaux national et régional.
- Le Comité de l'agriculture présente en temps utile des recommandations claires et précises à la Conférence en ce qui concerne les questions de politique et de réglementation dans les secteurs relevant de son mandat.
- Les recommandations du Comité relatives aux questions de politique et de réglementation figurent dans le rapport de la Conférence.

Produits: Des recommandations claires, précises et consensuelles adressées à la Conférence sur les cadres ou les instruments de politique et de réglementation.

Activités:

- Rendre compte à la Conférence des questions de politique et de réglementation découlant de ses délibérations.
- Examiner l'état des instruments internationaux pertinents, y compris des codes de conduite dans les domaines de compétence du Comité.
- Rechercher des solutions en vue d'appuyer des actions concertées de la part des Membres eux-mêmes ou collectivement, par l'intermédiaire de la FAO et d'autres organes compétents, sur des questions ou préoccupations se situant dans les domaines relevant du mandat du Comité.
- *Relever et examiner les nouvelles tendances et les enjeux émergents dans les domaines de compétence du Comité.*
- *Formuler des recommandations et des indications à l'intention de la Conférence.*

Méthodes de travail

- Le Comité travaille en étroite collaboration avec les départements et unités compétents de la FAO, par l'entremise du Président et du Bureau.
- Le Président et le Bureau, au moyen de consultations, facilitent la participation des États Membres entre les sessions.

III. Planification du travail

Résultat: Le Comité de l'agriculture travaille d'une manière efficace et efficiente, axée sur l'action et participative.

Indicateurs et objectifs:

- *Les ordres du jour du Comité de l'agriculture sont bien ciblés et tiennent compte des besoins nouveaux.*
- *Les ordres du jour du Comité sont coordonnés avec ceux des autres comités techniques, selon qu'il convient.*
- Les rapports du Comité de l'agriculture sont concis et contiennent des recommandations spécifiques et concrètes adressées à la fois au Conseil et à la Conférence.
- Les documents du Comité de l'agriculture sont disponibles dans toutes les langues de la FAO quatre semaines avant l'ouverture de la session.
- La continuité du travail est assurée d'une session à l'autre.
- Les membres du Comité de l'agriculture participent à la planification et aux activités intersessions du Comité.

Produits

- Programme de travail pluriannuel pour 2016-2019 du Comité adopté en 2016.
- Rapport intérimaire sur le Programme de travail pluriannuel du Comité établi en 2018.

Activités:

- Étudier des moyens d'améliorer la conduite des sessions, notamment mieux exploiter le temps à disposition.
- Axer les événements parallèles sur des questions clés.
- Faciliter la coordination avec d'autres comités techniques et les conférences régionales.
- Mettre au point une procédure claire pour l'élection et le fonctionnement du Bureau afin de mieux assurer la continuité d'une session à l'autre.
- Veiller constamment à l'efficacité des dispositions relatives à l'établissement des ordres du jour et à la rédaction du rapport final.
- Renforcer la participation consultative des membres du Comité de l'agriculture à la planification et aux activités intersessions du Comité.
- *Examiner régulièrement les méthodes de travail, notamment sur la base des indicateurs et des objectifs indiqués dans le Programme de travail pluriannuel.*

Questions en suspens et questions stratégiques exigeant un suivi sur la durée:

L'analyse critique des ordres du jour des sessions antérieures du Comité de l'agriculture de même que l'analyse des tendances mondiales et des enjeux émergents dans le programme d'action mondial pour le développement agricole ont montré que des problématiques telles que les systèmes alimentaires durables, la nutrition, le changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes, les innovations technologiques, les petits exploitants agricoles, les systèmes semenciers et les petits exploitants, la gestion durable des sols et le développement durable de l'élevage, figurent constamment au cœur des débats et des délibérations du Comité de l'agriculture et qu'elles devront faire l'objet d'un suivi sur la durée.

IV. Méthodes de travail

Le Comité appuie ses travaux sur l'examen des tendances mondiales en matière de politiques et de réglementations sectorielles dans ses domaines de compétence. Le Comité travaille en collaboration avec les organes statutaires et d'autres organes sous les auspices de la FAO, assure la liaison avec le

Comité du Programme sur les aspects stratégiques et les questions d'importance prioritaire, ainsi qu'avec le Comité financier sur les questions financières et budgétaires. Il coopère avec d'autres organes directeurs de la FAO, entretient des liens avec d'autres organisations internationales actives dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. Il mène à bien les activités ordinaires entre les sessions, aidé par le Président et le Bureau et avec le soutien proactif du Secrétariat. Il encourage et facilite la participation des organisations d'agriculteurs, du secteur privé et de la société civile en qualité d'observateurs.